

ADAPTATION A L'EMPLOI DES INFIRMIERS EN BLOC OPERATOIRE

Agents APMH et hors APMH

Année 2022

Bénéficiaires et prérequis

Infirmier diplômé d'Etat nouvellement affecté en bloc opératoire (moins de 6 mois d'exercice)

Taille du groupe- Délais d'accès

Session ouverte pour 20 personnes (8 personnes minimum)

Acceptation des dossiers par ordre d'inscription et dans la limite des places disponibles

Etre inscrit au moins un mois avant la date de la session.

Lieu

Ecole régionale d'infirmiers de bloc opératoire de Marseille 416 chemin de la Madrague Ville
13314 Marseille

Durée et dates

Durée : 6 jours (3 fois 2 jours consécutifs), soit 42 heures, de 8h30 à 16h30 avec 1 heure de coupure pour déjeuner

- Session 1 22/02 - 23/02 - 01/03 - 02/03 - 14/03 - 15/03/2022
- Session 2 22/09 - 23/09 - 26/09 - 27/09 - 13/10 - 14/10/2022

Coût 2021 à titre indicatif

Coût de la formation : **1 300 €**

Objectifs

- ✓ Etre en capacité de mettre en œuvre un comportement adapté à l'exercice en bloc opératoire notamment dans le cadre de la collaboration avec la stérilisation.
- ✓ Identifier le cadre législatif et réglementaire en lien avec l'exercice en bloc opératoire notamment depuis la mise en œuvre des mesures transitoires.
- ✓ Appréhender le fonctionnement du bloc opératoire,
- ✓ Identifier la notion de risque infectieux et adapter son comportement
- ✓ Identifier la notion de risque environnemental et sa gestion de manière à sécuriser la prise en soins du patient.

- ✓ Identifier les risques en lien avec les installations chirurgicales (décubitus dorsal, ventral et la position gynécologique)
- ✓ Organiser son activité de circulant en salle d'opération et adapter des soins individualisés au patient

Éléments de programme

Cadre législatif et réglementaire, architecture et environnement technologique du bloc opératoire, hygiène et comportement au bloc opératoire.

Méthodes pédagogiques

Cours magistraux

Travaux pratiques en situation simulée

Visite de plateau technique de stérilisation externalisée

Accessibilité



Pièces à fournir

Demande d'inscription à adresser au service central de Formation Continue, pour acceptation et validation.

Pour tout renseignement, s'adresser à Pierrette SOULANS / IBBA, Responsable pédagogique

☎ : 04 91 96 67 52 pierrette.soulans@ap-hm.fr